

# L'Alouette lulu

- *Lullula arborea* -



Espèce oiseaux  
Code Natura 2000 :  
UE A246



L'alouette lulu est un passereau de la famille des alaudidés (*Alaudidae*)

Son chant typique lui a donné son nom en français (« lulu ») et latin (« lullula »)

## IDENTIFICATION

Comme toutes les alouettes, la lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de sa tête, ses joues rousses ainsi que la queue courte sont les éléments permettant de l'identifier aisément. Son vol onduleux est, comme son chant, caractéristique.

## BIOLOGIE - ECOLOGIE

### Activité

L'alouette lulu est une espèce diurne qui se réveille avant l'aube. Elle n'est pas très grégaire mais elle vit en couples ou en petits groupes familiaux. Elle se nourrit au sol mais elle se perche volontiers sur des arbres ou sur des buissons en saison de nidification.

Les oiseaux bretons semblent totalement sédentaires et sont rejoints d'octobre à mars par des migrateurs venant probablement du nord de l'Europe.

### Régime alimentaire

L'alouette lulu se nourrit essentiellement d'insectes et d'araignées pendant la saison de reproduction. A partir de l'automne et pendant toute la saison hivernale, son menu est composé de graines et de semences que l'oiseau saisit en se tapissant au sol.

### Cycle de vie et Reproduction

Enfoui dans le sol, son nid est souvent placé à l'abri d'une plante ou au pied d'un jeune arbuste qui le dissimulent parfaitement. L'alouette lulu mène à terme deux ou trois couvées par saison, dès mars, en mai-juin, et éventuellement en juillet-août si les conditions sont favorables. Chaque ponte est constituée de trois ou quatre œufs. Les jeunes séjournent au nid entre 9 et 15 jours et le quittent souvent avant de savoir voler. Les parents prennent grand soin des petits, pendant à peu près le même laps de temps.

### Habitat

D'une manière générale, l'alouette lulu recherche un milieu semi-ouvert relativement sec et ensoleillé pourvu d'arbres et d'une végétation assez rase. Elle affectionne notamment le bocage, les lisières et clairières forestières, les landes boisées et est absente des grands secteurs remembrés.

## HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Cette espèce peut être rencontrée dans de nombreux habitats d'intérêt communautaire. Parmi eux, les landes sèches européennes (4030) sont susceptibles d'être concernés par cette espèce.



## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'alouette lulu niche en Europe Orientale, en Asie Mineure, et dans l'extrême sud de la Scandinavie. Les oiseaux qui occupent une position septentrionale migrent en hiver en direction de l'Europe du Sud. En Europe Occidentale (France, Italie, etc.), les populations sont plutôt sédentaires. L'espèce est présente sur tout le territoire français, à l'exception des zones de grandes cultures. En Bretagne, l'alouette lulu est bien implantée dans le Morbihan et dans le centre et le sud de l'Ille-et-Vilaine. Elle est sporadiquement distribuée ailleurs, essentiellement où le bocage reste présent.

## CONSERVATION

### Etat des populations

Le statut de conservation de cette espèce est jugé défavorable en Europe, en raison d'un déclin à long terme. Les effectifs des nicheurs en France accusent une nette baisse au nord et leur statut est considéré comme « à surveiller ». En Bretagne, l'espèce a récupéré une partie des grosses pertes d'effectifs du début des années 1980 pour se stabiliser depuis le début des années 1990.

### Menaces

La perte d'habitats, par fermeture des milieux ouverts (déprise agricole, plantations) favorables à l'alouette lulu, est une des causes principales de son déclin. Toutefois, d'autres menaces existent :

- L'évolution de l'agriculture (intensification des pratiques culturales, remembrements, augmentation des engrais et phytosanitaires, etc.) ;
- Le comportement des usagers de l'espace (particuliers, etc.) avec l'utilisation de quantités importantes de produits phytosanitaires sur tous les espaces.

Ces actions conduisent à une baisse des effectifs nicheurs et à la dégradation des conditions d'hivernage par la réduction des potentialités alimentaires (graines, invertébrés)

### Mesures de conservation

Le maintien et le rétablissement de milieux ouverts à couvert végétal bas avec toutefois quelques touffes dispersées, du système de polyculture-élevage extensif et la sauvegarde du bocage sont nécessaires à la préservation de l'espèce. Des mesures spécifiques au milieu agricole peuvent être avancées (grande diversité culturale, limiter la surface parcellaire moyenne, diminuer l'utilisation de pesticides, maintenir le pâturage extensif dans les zones de déprise agricole, etc.). Une dernière proposition concerne la sensibilisation des usagers de l'espace, à propos, notamment, de l'utilisation des phytosanitaires.

## STATUT DE L'ESPECE

L'alouette lulu bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Oiseaux : annexe I
- Convention de Berne : annexe III
- Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection



## ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

L'alouette lulu niche sur le site depuis de nombreuses années. Cette espèce est tout de même à surveiller sur le site. La préservation des landes et des prairies par le maintien d'un élevage extensif est essentielle pour la bonne santé des populations d'alouette lulu. Ses préférences pour des milieux aux reliefs accentués et au sol pauvre font du site de la Vallée du Canut, un milieu tout à fait adapté pour cette espèce.

### Sources :

- Livre : L'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, du Groupe Ornithologique Breton, Editions Delachaux et Niestlé.
- Rapports : Etude ornithologique – La Vallée du Canut – Printemps 2003 et 2004, Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Ille-et-Vilaine, 2003 et 2004
- Fiche descriptive LPO Aude « Alouette lulu »  
[http://aude.lpo.fr/images/Fiche\\_ZPSCO\\_A246.pdf](http://aude.lpo.fr/images/Fiche_ZPSCO_A246.pdf)
- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 8)
- Site internet : [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)

Crédits photographiques (de haut en bas) : J.-M. Peers – [oiseaux.net](http://oiseaux.net), J. Fouarges – [Aves-Natagora](http://Aves-Natagora), P. Derennes – [oiseaux.net](http://oiseaux.net).

## LOCALISATION SUR SITE

